

**CORRIDOR VERT A5**

Un «trou» de 5 km entre Deauville et Rock Forest

**ECONOMIE C1**

Un projet pilote pour l'insertion des immigrants au travail en Estrie



**LES RÉGIONS**

**Drummond**

Diane Raymond perd son dernier combat (A5)

**Victoriaville**

Un retour aux sources pour le Festival de musique actuelle (D6)



**Sutton**

Accusation de meurtre contre le fils de l'ex-denturologiste assassiné (A2)

**Coaticook**

Contributions réduites de moitié pour le hockey mineur et le patin artistique (C5)

**SHERBROOKE A3**

Les élus municipaux s'apprentent à geler leurs salaires

**MAIN-D'OEUVRE B6**

Campbell veut conclure un accord Canada-Québec dès le 30 novembre

**MÉTÉO A2**

(264e jour de l'année)

Variable: 14  
 Lever du soleil: 6h33  
 Coucher du soleil: 18h47  
 Demain: variable

## Pelletier réclame des appuis libéraux

□ À bas le principe de neutralité: «Tous les députés provinciaux de l'Estrie devraient appuyer les candidats libéraux»

Michel MORIN Sherbrooke

Jean Paul Pelletier lance un appel à la solidarité du caucus provincial de l'Estrie, lui demandant de briser la consigne de la neutralité et d'appuyer, comme le fait le ministre Marc-Yvan Côté, les candidats libéraux de l'Estrie.

Justement invité à commenter la position du ministre Marc-Yvan Côté qui a donné publiquement son appui aux libéraux de Jean Chrétien, l'ancien maire de Sherbrooke s'est dit enchanté du geste. «Je suis très heureux de voir que les gros ca-

nons du Québec vont se ranger derrière les gros canons de Jean Chrétien, de commenter Jean Paul Pelletier. Dans mon livre, les libéraux fédéraux et les libéraux provinciaux ne forment qu'une seule et même famille.»

Poursuivant sur cette lancée, le candidat libéral a fait part de sa déception face à la position de ses collègues libéraux provinciaux qui ont une nouvelle fois réitéré leur position de neutralité. Aux yeux de Jean Paul Pelletier, les députés provinciaux du caucus libéral devraient imiter Marc-Yvan Côté et se commettre publiquement en faveur des candidats libéraux engagés dans la campagne électorale fédérale.

Et pour bien faire sentir sa déception, Jean Paul Pelletier rappelle qu'il n'a jamais cessé, à titre de militant libéral, d'appuyer le ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles et députée de Saint-François, Monique Gagnon-Tremblay.

«J'ai toujours assisté à ses soupers-bénéfices, je l'ai toujours appuyé. J'espère seulement qu'elle ne restera pas neutre et qu'elle appuiera les candidats libéraux de l'Estrie, de préciser Jean Paul Pelletier. Je ne suis pas d'accord avec cette position de neutralité. Je pense que tous les députés provinciaux de l'Estrie devraient nous

(candidats libéraux fédéraux) appuyer.»

**Infrastructures**

Reprenant le contenu du programme économique dévoilé la se-

des gouvernements provinciaux qui ont de plus accepté d'y souscrire financièrement. Seuls les conservateurs l'ont rejeté. L'objectif, c'est de créer des emplois temporaires rapidement et de permettre au futur

**Les députés préfèrent la discrétion... (B3)**

maine dernière par le chef libéral Jean Chrétien, Jean Paul Pelletier a tenu à dissiper une confusion qui semble s'être installée dans l'esprit des journalistes et observateurs politiques.

«Ce programme de réfection des infrastructures publiques a déjà obtenu l'appui des municipalités et

gouvernement libéral d'articuler des politiques d'emplois durables.»

Le candidat libéral précise également que la réfection de ces infrastructures va générer beaucoup de petits contrats ce qui, en bout de ligne, permettra au gouvernement fédéral de percevoir des entrées de fonds.

## Le Musée des beaux-arts dans l'ancienne banque CIBC?

Denis DUFRESNE Sherbrooke

L'étude sur le projet de relocalisation du Musée des beaux-arts de Sherbrooke dans l'ancienne succursale de la banque CIBC, rue Dufferin, est concluante: l'institution aurait avantage à s'y installer et à laisser tomber l'agrandissement de l'immeuble qu'elle occupe sur la rue Du Palais.

«L'étude préliminaire semble dire que le site serait bon pour un musée et que les coûts seraient peut-être un peu moins élevés qu'un agrandissement», indique le président du conseil d'administration du Musée, Michel Joncas.

«Après avoir consulté l'étude de faisabilité, le conseil d'administration est ravi», ajoute-t-il, soulignant «qu'il s'agit maintenant de s'asseoir avec la Ville».

Selon M. Joncas, le Musée des beaux-arts saura «d'ici la fin de 1993 s'il déménage».

Le projet d'agrandissement de l'immeuble actuellement occupé par le Musée, pour lequel une campagne de souscription publique a déjà été lancée, coûterait 2,2 millions \$, alors que le réaménagement de l'ancienne banque s'éleverait à 1,8 million \$.

«C'est une baisse avantageuse», constate-t-il.

«Mais ça ne comprend pas le prix d'achat de la bâtisse», signale toutefois M. Joncas.

«Il faut se porter acquéreur des lieux, mais ça vaut la peine de continuer», ajoute-t-il.

L'immeuble du 241 rue Dufferin est actuellement entre les mains d'un agent d'immeuble et est offert au prix de 225 000 \$.

Il est inoccupé depuis plus d'un an, à la suite de l'ouverture du nouveau siège social de la CIBC, angle Belvédère sud et King ouest.

«Comme tel, c'est un édifice patrimonial, il est situé près des gorges de la rivière Magog et à côté de la Société d'histoire», signale le président du conseil d'administration au sujet de cet immeuble de trois étages de style second Empire français.

Les lieux offriraient suffisamment d'espace pour le Musée, sans compter un sous-sol où pourraient être aménagés des bureaux et des espaces de stationnement à l'extérieur.

Bien que l'édifice soit en bon état, il nécessite notamment des travaux de réaménagement intérieurs, de même que l'installation d'un système de climatisation et une nouvelle isolation.

Le gouvernement fédéral a débloqué il y a quelques mois une somme de 397 000 \$ pour le projet d'agrandissement, tandis que la Ville s'était engagée en 1990 à y aller d'une contribution financière de 220 000 \$.

Le ministère de la Culture n'a toutefois pas encore fait part de son engagement financier dans ce projet.



### Du porte-à-porte pour la démocratie

Pour le recensement qui a débuté hier, Gertrude Saint-Pierre et Christine Connley, deux des 386 recenseurs du comté de Sherbrooke, forment une équipe qui risque d'être à l'image du prochain gouvernement. L'une est libérale, l'autre conservatrice. L'une est anglophone et l'autre francophone. D'ici à la fin de semaine, le duo doit «lister» 400 électeurs sherbrookoïses. En cette première journée de travail, les deux dames ont vite constaté que les gens n'ont pas la tête à la politique. Pas encore, du moins. UN REPORTAGE EN PAGE A3.

## La CSN dénonce la loi 102 auprès du Bureau international du travail

Pierre ROBERGE Montréal (PC)

La CSN a déposé lundi une plainte auprès du Bureau international du travail (BIT), à Genève, relativement à l'adoption de la loi 102 par le gouvernement Bourassa.

«Le gouvernement veut saccager le régime de négociation du secteur public», a

affirmé en conférence de presse Gérard Larose; la centrale qui compte 130 000 syndiqués, notamment du secteur de la santé, ne discute plus avec Daniel Johnson, président du Conseil du Trésor, jugé trop intransigeant.

Mis en cause par cette plainte, le gouvernement peut présenter devant le BIT une défense, à défaut de quoi la décision sera quand même rendue, probablement dans un délai de 12 à 18 mois, estime M.

Larose.

Le conseil de direction tripartite (employeurs, gouvernements, syndicats) du BIT, précise-t-il, a pour membres canadiens Jean-Claude Parrot, du Syndicat des postiers du Canada, et un haut fonctionnaire fédéral.

Le BIT ne peut forcer l'application de ses jugements, observe M. Larose. «L'organisme rend des jugements du même ordre que celui (des Nations unies) sur la Loi 101. Nous espérons qu'il aura la même efficacité», lance M. Larose. Il référerait à un avis juridique de l'ONU, qui a précédé la modification de la Loi 101 permettant d'afficher autrement qu'en français au Québec.

Le BIT avait déjà été saisi, sous le gouvernement de René Lévesque, d'une plainte des syndicats. Québec avait alors réagi en établissant un cadre pour les négociations, la loi 37. Depuis, la loi 102 est venue s'ajouter au processus de renouvellements de contrats dans le secteur public.

En adoptant de telles lois, déplore M. Larose, «M. Johnson n'observe même plus la distance élémentaire entre l'Etat employeur et l'Etat législateur».

«Si le front commun à quatre (CEQ, FTQ, fonctionnaires, professionnels), qui négocie toujours avec l'employeur, semble avoir jusqu'au 15 décembre pour discuter, pourquoi M. Johnson menace-t-il la CSN de ses foudres? Eh bien la CSN ne se laisse pas intimider», déclare M. Larose. Nous redisons non à M. Johnson et à ses méthodes.»

A défaut de trouver d'un commun accord comment récupérer un pour cent de la masse salariale globale, pour l'exercice 1993-94, la loi 102 permet à Québec d'imposer des journées de congé non payées.

Vendredi, en soumettant aux quatre autres syndicats une proposition sur diverses façons de trouver ce un pour cent tout en maintenant un gel des salaires pour deux ans, croit M. Larose, «le ministre a signifié sa volonté d'appliquer la loi aux syndicats de la CSN dans les plus brefs délais».

**LA BONNE NOUVELLE**

**Pro-Gestion marque des points**

Avec ses programmes Seconde carrière et Action, l'organisme Pro-Gestion Estrie a favorisé la création de 27 petites entreprises, lesquelles ont généré quelque 85 emplois et des investissements de 3 millions \$, depuis le début de la présente année.

Ces deux programmes, explique la directrice générale, Dina Naaman, permettent aux participants d'évaluer la possibilité et la faisabilité de créer leur propre emploi. Seconde carrière s'adresse aux prestataires d'assurance-chômage de plus de 45 ans; Action vise les prestataires qui ont travaillé dans le même secteur d'activités depuis au moins 5 ans.

Ces formations en groupe et individuelle d'une durée de 13 semaines sont gratuites et sans pénalité sur les prestations de chômage. Les prochaines sessions débuteront au cours du mois d'octobre.

### Thibault a fait son choix!



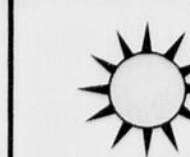


Entre les Nordiques de Québec et les Faucons de Sherbrooke, Jocelyn Thibault a fait son choix. «Je suis rendu si près du but que je serais maintenant déçu de retourner dans les rangs juniors», dit-il. Thibault a attrapé la piqure au camp d'entraînement des Nordiques de Québec. Qui pourrait l'en blâmer? Le jeune gardien de 18 ans fait tourner les têtes à son premier camp d'entraînement professionnel, au point où il a été invité à accompagner l'équipe dans l'Ouest canadien. Hier, Thibault faisait de l'équitation à Banff. «Je pense que je suis en train de compliquer les choses au niveau des gardiens de but, dit-il. Je veux juste faire l'équipe, dit-il, et je pense que ça va bien.»

A LIRE EN PAGE B1.



# Prévisions à long terme pour Sherbrooke

Source: Environnement Canada

| Aujourd'hui   | Ce soir   | Mercredi  | Jeudi   | Vendredi   |
|---|---|---|---|--|
|  |  |  |  |  |
| <b>CIEL VARIABLE</b>  | <b>CIEL VARIABLE</b>  | <b>ENSOLEILLÉ</b>   | <b>AVERSES DE PLUIE</b>   | <b>AVERSES DE PLUIE</b>  |
| <b>max 14</b>   | <b>min 2</b>  | <b>max 17</b>   | <b>5/18</b>   | <b>5/18</b>  |

## Dans le monde

### Aujourd'hui

|           | Max | Min | Maxico    | 23 | -- |
|-----------|-----|-----|-----------|----|----|
| Athènes   | 29  | 20  | Nassau    | 31 | 24 |
| Berlin    | 19  | 08  | Nicose    | 35 | 21 |
| Honolulu  | 33  | 24  | Oslo      | 13 | 04 |
| La Havane | 30  | 22  | Paris     | 26 | 12 |
| Lisbonne  | 23  | 17  | Rio       | 34 | 16 |
| Londres   | 18  | 15  | Rome      | 31 | 19 |
| Madrid    | 28  | 15  | San Juan  | 33 | 25 |
| Manille   | 29  | 22  | Stockholm | 13 | -1 |

## INDEX

|                   |     |                   |     |
|-------------------|-----|-------------------|-----|
| Arts:             | D-6 | Horoscope:        | D-5 |
| Bandes dessinées: | D-5 | Info-chroniques:  | D-5 |
| Décès:            | C-5 | Petites annonces: | C-3 |
| Économie:         | C-1 | Sports:           | D-1 |
| Éditorial:        | A-4 |                   |     |

## EMPLOIS DU JOUR

**Assembleur/euse soudeur/euse**  
Code prof: 9515 # 2810540  
Lieu: Windsor  
Exigences: bonne connaissance de lecture de plans et des techniques d'assemblage, disponible jour, soir et nuit  
Salaire: à discuter, 40 heures/semaine  
Fonctions: assembler pièces de métal, structure de réservoirs, souder.

**Serveur/euse et préparation aliments**  
Code prof: 6641 # 2810792  
Lieu: Sherbrooke  
Exigences: obligatoire: expérience sur plaque et avec public, mature et responsable, jours de travail: mercredi, jeudi, vendredi et samedi, de 11h30 à 18h  
Salaire: 5 \$/heure + selon expérience, permanent plein temps  
Fonctions: travailler sur plaque et servir clients aux tables, responsable de la caisse enregistreuse.  
**Cond. de machine à piquer**  
Code prof: 9451 # 2776709  
Lieu: Weedon  
Exigences: expérience sur Overlock (atout), URGENT

Salaire: de base + commission, permanent plein temps 39 heures/semaine  
Fonctions: opérer machine à coudre pour la confection de T-shirt.  
**Agent/e de promotion**  
Code prof: 5124 # 2805678  
Lieu: Saint-Élie d'Orford  
Exigences: admissible PDE-PSR, être prestataire de la sécurité d'urgence, Secondaire V et expérience pertinente avec organisme à but non lucratif  
Salaire: 7.50 \$/heure  
Fonctions: faire promotion et organiser campagne de levée de fonds, contacts avec commanditaires et donateurs potentiels.  
**Journalier/ère**  
Code prof: 7452 # 2807923  
Lieu: Sherbrooke  
Exigences: disponible jour et soir, expérience de travail à la chaîne, dextérité manuelle, rapide, débrouillard, travaillant, curriculum vitae  
Salaire: 5.70 \$/heure  
Fonctions: préparer commandes, s'occuper de l'entretien de l'entrepôt, faire pré-emballage alimentaire, produits en vrac à mettre en sachet.  
**Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter ces offres sur le tableau d'affichage ou tél. à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le centre d'emploi.**

# Le fils de l'ex-denturologiste accusé du meurtre de son père

Pierre St-Jacques et PC Cowansville

Le ministère public a déposé une plainte de meurtre au premier degré contre Gilles Deslongchamps, âgé de 37 ans, de Montréal, relativement à la mort de son père, survenue le 10 septembre dernier, dans sa maison isolée du Canton de Sutton.

L'accusé a comparu brièvement au palais de justice de Cowansville, hier après-midi, le temps de plaider non coupable et d'opter pour un procès devant juge et jury.

M. Armand Deslongchamps, âgé de 75 ans, 757 chemin Parmentier, Canton de Sutton, avait été découvert dans son lit, le crâne fracassé, le matin du 10 septembre. Il a été abattu de plus coups de feu à la tête.

Les indices recueillis par les membres de l'Escouade des crimes majeurs de la Sûreté du Québec de l'Estrie avaient rapidement mis ces derniers sur la piste du fils de la victime.

Le vendredi soir 17 septembre, la camionnette de la victime, volée après le meurtre, a été repérée par des membres de la police de la Communauté urbaine de Montréal.

Des renseignements contenus dans la banque informatique de la police ont informé les patrouilleurs que ce véhicule était relié à la commission d'un meurtre.



Gilles Deslongchamps, le fils de l'ex-denturologiste Armand Deslongchamps, abattu la semaine dernière dans sa maison du Canton de Sutton, a comparu hier au palais de justice de Cowansville, pour y être accusé du meurtre de son père.

La SQ a été avisée de cette découverte. On a donc exercé une surveillance étroite du véhicule jusqu'à

l'apparition du suspect qui venait en prendre possession.

Conduit au poste de la SQ à Sherbrooke, il a été soumis à un interrogatoire, puis gardé à vue pour le reste du week-end. Hier après-midi, le représentant du ministère public, Me Henry Keyserlingk, a déposé contre lui une accusation de meurtre prémédité.

Représenté par Me Dominique Dudemaine, Deslongchamps n'a eu aucune réaction lorsqu'il a été traduit devant le juge de paix Linda Gamelin, au palais de justice de Cowansville.

Le vol et un autre mobile que la SQ a refusé de dévoiler hier expliqueraient le geste du suspect.

Depuis le meurtre de son père, les enquêteurs cherchaient à parler à Gilles Deslongchamps. Celui-ci habitait avec son père et sa belle-mère depuis qu'ils avaient décidé d'emménager chemin Parmentier, dans le Canton de Sutton.

L'autopsie pratiquée au lendemain de la découverte du corps a permis d'apprendre que M. Deslongchamps avait été abattu de nombreuses décharges provenant d'un fusil de chasse, plusieurs heures avant que son frère Paul ne fasse la macabre découverte.

Triste coïncidence, l'épouse de M. Deslongchamps a été emportée par le cancer, vendredi, soit huit jours après le meurtre de son mari. Ses funérailles ont eu lieu, hier, à peu près au moment où la plainte de meurtre était déposée.

## Quatre suspects en liberté provisoire après la saisie de 400 000 \$ de mari

Sherbrooke

Deux hommes et deux femmes pourront reprendre leur liberté provisoire en attendant d'être jugés en marge de la possession pour trafic de 27 kilos et quart de marijuana, qui aurait pu atteindre une valeur de plus de 400 000 \$ au niveau de la rue.

Ces stupéfiants avaient été saisis samedi dans un hangar appartenant à une maison louée dans le canton d'Eaton, au cours d'une perquisition faite par la SQ.

Les inculpés sont Pierre Corribeau, âgé de 36 ans, du canton d'Eaton, Denis Arcand, 34 ans, Danielle Forest, 29 ans, et Carole Desautels, 28 ans, tous de Sherbrooke.

Ils ont été traduits hier devant le juge Michel Beauchemin de la Cour du Québec. Corribeau devra répondre de plus d'un chef de culture de marijuana.

Les hommes devront fournir un dépôt de 3000 \$ chacun et les femmes de 1000 \$ en plus d'un engagement de garder la paix, ne pas communiquer entre eux, ne pas fréquenter de personnes hypothéquées d'antécédents judiciaires, ne pas quitter le Québec et de se rapporter périodiquement à la police.

Ces conditions avaient été soumises à l'appréciation du tribunal par le procureur Charles Crépeau.

Les prévenus, représentés par Me Jean-Marc Bénéard et Conrad Chapdelaine, devront revenir au palais de justice le 7 octobre pour la communication de la preuve.

## Inculpé de deux tentatives d'extorsion

Sherbrooke

Pierre Moisan, âgé de 46 ans, a été inculpé de deux chefs de tentative d'extorsion de 5 000 \$ et 4 000 \$ à l'égard d'un

homme d'affaires retraité les 12 et 19 septembre, à Sherbrooke.

La police l'a arrêté dimanche matin au moment où il s'appretait à quitter la cour d'un casse-croûte.

L'accusé, défendu par Me Jean-Pierre Rancourt, pourra reprendre sa liberté provisoire avec un dépôt de 1 500 \$ ainsi qu'un engagement de ne pas communiquer avec le plaignant, ne pas posséder d'armes offensives et de se soumettre à un couvre-feu. Ces conditions lui ont été imposées hier par le juge Michel Beauchemin de la Cour du Québec.

Selon une source policière, l'homme d'affaires a remis la première fois une somme de 1000 \$ dans le but d'acheter la paix à un individu qui lui avait réclamé 5000 \$ parce qu'une autre personne ne l'aurait pas payé pour une affaire datant d'une vingtaine d'années.

Il a informé la police dimanche d'une seconde demande de 4000 \$ qu'on voulait lui faire déposer dans une Cadillac stationnée dans un casse-croûte. Quatre policiers ont fait le guet dans les parages et ont intercepté l'accusé.

# Plusieurs chasseurs oublient des règlements mais peu braconnent

- Paul Jeannotte

Sherbrooke (MM)

Dire que plusieurs amateurs de chasse ne respectent pas scrupuleusement chacun des règlements en vigueur est une chose. Avancer que 70 pour cent des chasseurs se livrent à des actes de braconnage en est une autre.

La direction régionale de l'Estrie du ministère du Loisir, de la chasse et de la pêche a tenu, hier, à dissiper tous les doutes qui auraient pu surgir à la lecture d'un reportage portant sur l'ouverture de la saison de chasse, reportage paru dans l'édition de lundi de La Tribune.

Paul Jeannotte, agent de liaison, a tenu à faire savoir que ce ne sont

pas 7 chasseurs sur 10 qui braconnent en Estrie. Ce pourcentage de 70 pour cent avait été évoqué par des agents de conservation appelés à faire respecter la réglementation en vigueur en Estrie.

«Nous croyons important de faire une distinction entre le non-respect de certains règlements et la commission d'actes de braconnage, d'expliquer le porte-parole du MLCP. Ou'un chasseur mette son dossier à l'envers ou qu'il oublie de décharger son arme en montant dans son véhicule, je comprends qu'il s'agit là d'infractions au sens de la loi. Mais ce sont des infractions mineures, qui ne font pas de ces chasseurs des braconniers pour autant. Dire que 70 pour cent des chasseurs violent les lois nous paraît aller un peu trop loin.»

Et dans le langage du MLCP, tout autant que dans celui des associations qui représentent les disciples de Nemrod, un braconnier n'est pas un chasseur.

30 agents

Par ailleurs, en ce qui a trait au nombre d'agents de conservation qui assurent la surveillance du territoire, Paul Jeannotte tient à faire remarquer qu'une trentaine d'agents veillent à la couverture de la région estrienne.

«Quand on parle de six agents de conservation, on parle des agents attachés au bureau de Sherbrooke du ministère du Loisir, de la chasse et de la pêche. En ce qui a trait à l'ensemble du territoire de la région de l'Estrie, il est desservi par une trentaine d'agents.»

Comme le veut la coutume depuis quelques années, quand la chasse au chevreuil commence, l'Estrie reçoit un coup de main d'agents de conservation venus d'autres régions.

## A Fleurimont L'administration municipale satisfait 96 p. cent des résidents

Fleurimont (MM)

La gestion municipale en vigueur dans la ville de Fleurimont répond à la satisfaction de 96 pour cent des résidents.

Tel est l'un des constats qui se dégagent d'un sondage d'opinion mené par le Groupe Everest à la demande de la Ville de Fleurimont. Tout en se montrant satisfaits de l'administration de leur ville, les répondants rejettent d'emblée une éventuelle annexion avec la Ville de Sherbrooke.

Un peu plus de 83 pour cent des résidents se disent peu favorables ou pas du tout favorables à l'annexion de Fleurimont à la Ville de Sherbrooke.

Le sondage d'opinion téléphonique a été mené du 12 au 18 août dernier, auprès de 400 personnes qui ont bien voulu répondre aux questions leur étant adressées. La marge d'erreur a été établie à 4,9 pour cent, 19 fois sur 20.

En terme de services municipaux, c'est celui de la lutte contre les incendies qui reçoit le plus haut taux de satisfaction, avec 98,6 pour cent des répondants qui se disent très satisfaits ou assez satisfaits. Viennent ensuite les services d'eau et d'égout (94,6 pour cent), de loisirs (91,6 pour cent) et de bibliothèque, avec un taux de satisfaction de 91,5 pour cent.

En ce qui a trait au taux de taxation, 52,4 pour cent des répondants le jugent assez élevé et 36,7 pour cent estiment qu'il est peu élevé. En revanche, seulement 8 pour cent estiment que ce taux de taxation est trop élevé.

Les élus

Pour ce qui est du taux de notoriété des élus, c'est le maire Julien Ducharme qui se démarque largement en étant reconnu par 75 pour cent des répondants. Du côté des conseillers, 21 pour cent des résidents interrogés parviennent à nommer Francis Gagnon, 14,8 pour cent identifient Gilles Charland, 14,5 pour cent évoquent le nom de Claude Drolet, 12,3 pour cent parlent de Jean-Pierre Taschereau. Roger Labrecque est identifié par 10,3 pour cent des répondants, contre 8,5 pour cent qui identifient le conseiller Serge Blais.

**LA QUOTIDIENNE**  
208-5791

### CARNETS

- Qui disait que l'attente chez le médecin est parfois longue et même pénible? Ce n'est pas le cas chez le docteur REJEAN ROCK qui a découvert une façon fort agréable de faire «patienter» ses clients. En effet, il a tout simplement décidé d'ouvrir sa salle d'attente au p'tit café adjacent à son bureau. Attendez son doc tout en prenant un bol de café et un croissant, un jus ou une bonne soupe maison... une idée fort originale qui pourrait être imitée par d'autres. Toutefois, le docteur Rock est installé en plein centre-ville... de North Hatley. Le décor vient donc rehausser davantage les plaisirs d'aller chez le médecin.

- Tam-di-de-lam, tam-ti-deli-de-lam... tam... chantait la semaine dernière Lisette Hallé. C'est que cette dernière avait emprunté la voix de notre GILLES VIGEAULT nationale. Il fallait la voir répondre au téléphone avec cette voix un peu éteinte. Toutefois, elle aurait fait la promesse de pratiquer aussi quelques chansons de Dan Bigras. Elle refusera sûrement toutefois... de porter la camisole.

- RICHARD «Balou» BLOUIN aurait annoncé à ses meilleurs amis(e)s qu'il quittait bientôt Sherbrooke pour s'en aller quelque part où la nature est toujours omniprésente. Notre cher Balou aurait effectivement accepté l'offre d'une importante pourvoirie. Il sera chef au plaisir de tous les vacanciers. Avec ses talents de cuisinier, il y a de bonnes chances de voir apparaître de «nouvelles spécialités». Je serais prêt à gager qu'il leur fera une pizza au poisson ou peut-être même des tourtières au chevreuil? Ce Balou a plus d'une corde à son arc... mais surtout, sa cuisine est toujours excellente. Bonne chance Richard.

### RÉSULTATS

loterie québécoise

**Banco** tirage du 93-09-20

|    |    |    |    |    |
|----|----|----|----|----|
| 1  | 3  | 13 | 14 | 16 |
| 19 | 20 | 21 | 26 | 27 |
| 31 | 37 | 38 | 41 | 42 |
| 47 | 54 | 56 | 57 | 65 |

Prochain tirage: 93-09-21  
T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

### La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
Tél.: 564-5450, 511 2X8

Téléphones:  
Petites annonces: 564-0999  
Publicité: 564-5450  
Rédaction: 564-5454  
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Livraison à domicile:  
- Camionnets et camionnets motorisés  
Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le client: \$3.43  
Taux de vente au Québec: \$2.80  
Coût à l'abonné: \$3.71

ENVOI DE PUBLICATION:  
Enregistrement No 1539

Abonnement par la poste au Canada, sauf endroits desservis par camionnet et camionnets motorisés.  
**TERRITOIRE IMMÉDIAT:**  
1 an \$55.00, TPS \$10.85, TVG \$13.27 = \$79.12  
6 mois \$31.00, TPS \$6.47, TVG \$7.93 = \$45.40  
3 mois \$17.00, TPS \$3.43, TVG \$4.28 = \$24.71

**HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:**  
1 an \$70.00, TPS \$14.70, TVG \$17.95 = \$102.65  
6 mois \$40.00, TPS \$8.40, TVG \$10.48 = \$58.88  
3 mois \$21.00, TPS \$4.20, TVG \$5.24 = \$30.44

**AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS:**  
1 an \$200.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$50.00, 1 mois \$105.00

«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Press. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

## Actualité en bref

### Le comité se donne plus de temps

Sherbrooke (DD) - Le comité de démolition de la Ville de Sherbrooke a reporté à cette semaine sa décision sur la demande de démolition de la Maison Blanche, formulée par la direction du Centre hospitalier Hôtel-Dieu de Sherbrooke (CHHD).

«Il y a un certain nombre d'arguments qu'on veut évaluer et on veut aussi prendre le temps d'en discuter», indique le président du comité et conseiller municipal du centre-ville, Serge Paquin, à la suite de la séance publique tenue vendredi dernier.

Trois organismes s'opposent à la démolition de cette maison centenaire qui fut le premier hôpital Hôtel-Dieu de Sherbrooke.

Il s'agit du Regroupement des citoyens et citoyennes de Sherbrooke (RCS), du Fonds du patrimoine estrien et de la Société d'histoire de Sherbrooke.

Le RCS avait demandé, sans succès, à la Ville de surseoir à la tenue de la séance de vendredi dernier en raison des irrégularités qu'il avait soulevées dans le règlement sur la démolition.

Ce règlement a cependant été revu et corrigé.

Le RCS reprochait également au comité de démolition de «persister à vouloir procéder de façon expéditive à l'audition publique» de cette demande et d'une autre pour un immeuble situé au 27 et 29 septième Avenue Sud.

De plus, à son avis, un nouvel avis public aurait dû être publié à la suite de l'adoption du nouveau règlement.

### Numéro entièrement consacré à la CSCS

Sherbrooke (MR) - Directeurs d'école, enseignants et conseillers pédagogiques de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke ont beaucoup à raconter. A preuve, le dernier numéro de la revue québécoise «Vivre le primaire» est entièrement consacré à la CSCS.

Cette revue est publiée par l'Association québécoise des éducateurs et éducatrices du primaire. Le numéro de septembre 1993, comme il le présente, tout au fil de ses 62 pages, divers projets mis en place dans les écoles primaires de la CSCS, faisait, hier soir, l'objet d'un lancement officiel à la salle du conseil des commissaires, rue Bowen, à Sherbrooke.

Les nombreux textes, écrits par divers membres du personnel de la Commission scolaire, traitent de sujets aussi variés que le décrochage, les arts, le français, les sciences de la nature, l'informatique, l'éducation chrétienne, le projet d'aide alimentaire, la douance, le perfectionnement, l'intervention précoce et ainsi de suite.

Selon le mot du directeur général de la CSCS, M. Gilles Taillon, qui, dans la revue, pointe l'innovation et la détermination reflétées dans les réalisations décrites par les auteurs, «préparer de petits êtres à devenir de grandes personnes passe par l'accompagnement de qualité d'éducateurs adultes animés d'une valeur de renouvellement et de dépassement.»

C'est ce que démontrent les projets décrits dans le dernier numéro de «Vivre le primaire».

### Le CRD s'est assuré de respecter les règles

Sherbrooke (GF) - Le versement d'une aide financière de 150 000 \$ à la Société de développement économique de la région de Sherbrooke (SDERS) pour l'embauche d'une ressource en vue de faire la promotion du parc biomédical respecte les règles limitant l'octroi de subventions pour des salaires et interdisant le financement de commissariat industriel.

Selon le directeur général du Conseil régional de développement de l'Estrie (CRD-Estrie), Robert Dion, le conseil d'administration a veillé à vérifier si ce projet évitait bien les deux écueils.

Ainsi, explique-t-il, le décret du Conseil du trésor interdit aux conseils régionaux de développement de financer des dépenses administratives de manière récurrente. Le projet de la SDERS porte sur deux ans et ne pourrait plus, sous sa forme actuelle, recevoir une nouvelle aide du CRD-Estrie.

Par ailleurs, dit-il, le CRD-Estrie a tenu compte de l'ampleur du dossier du parc biomédical, ses récents succès (le centre de recherche clinique) et l'urgence d'en faire la promotion avant que d'autres parcs, comme celui de Montréal, ne viennent lui damer le pion.

Selon M. Dion, il faut comprendre que la personne embauchée devra être un spécialiste des questions médicales et pharmacologiques. La somme de 300 000 \$ se répartit en salaires durant deux années et en frais de déplacement et de logistique.

### Le conseil adopte le plan directeur du parc Jacques-Cartier

# L'idée de marais filtrants abandonnée

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Le conseil municipal a adopté hier soir le plan directeur des aménagements du parc Jacques-Cartier, qui prévoit des investissements de 3,5 millions \$ en vue de faire de cet endroit un espace vert polyvalent et un parc régional.

Le projet regroupe sensiblement les orientations présentées en consultation publique en mars dernier, mais, seule ombre au tableau, abandonne la mise en place de marais filtrants destinés à améliorer la qualité de l'eau au lac des Nations et à y permettre la baignade.

«C'est ce qui a été enlevé; les ingénieurs ne s'entendent pas sur les possibilités. On parlait de 175 000 \$ pour les marais filtrants, mais ce n'est pas retenu et je le déplore», a indiqué le conseiller municipal et président de la Corporation de gestion CHARMES, Alain Leclerc.

Dans son mémoire, CHARMES considérait comme prioritaire la récupération de ce plan d'eau pour la baignade.

Grosso modo, le plan directeur

prévoit - à court terme - des investissements de 510 000 \$ pour «consolider les acquis», dont la modernisation des jeux (y compris les tennis), ainsi que le réaménagement de la rue Esplanade.

La Ville envisage aussi des jeux d'eau et des services pour les baigneurs, au coût de 120 000 \$, ainsi que le réaménagement de l'amphithéâtre et du plateau de scène près de la rue Marcell, pour 75 000 \$.

De l'avis du conseiller Leclerc, l'ajout d'une passerelle et d'une rampe d'accès au pont noir pour le

sentier cyclo-pédestre, au coût de 475 000 \$, figure également au rang des priorités.

#### Autres interventions

Le plan prévoit de nombreuses autres interventions à moyen et à long terme, dont l'interdiction de la circulation automobile dans les limites du parc et l'aménagement de stationnements en périphérie, en plus de deux débarcadères d'autobus, l'un sur la rue Marcell et l'autre sur le boulevard Jacques-Cartier.

On prévoit aussi procéder à la plantation d'arbres grâce à un plan

de reboisement annuel et à un réaménagement forestier.

Un réseau de pistes et de sentiers accessibles à l'année sera aménagé afin de favoriser le cyclisme, la marche, le ski de fond et le patinage.

Fait à signaler, le ski nautique demeurera, mais le nombre de bateaux, la vitesse de ceux-ci et l'aire d'utilisation seront mieux contrôlés.

Le soccer sera quant à lui relocalisé au Plateau Parc.

Le plan directeur ne comporte pas d'échéancier comme tel et nécessitera la participation des gouvernements fédéral et provincial.

### Les vidéo-pokers réservés aux bars, tavernes et brasseries

# Québec incite les parieurs à boire

- Léo Fortier, propriétaire de dépanneur

François Beaudoin Sherbrooke

Le ministre de la Sécurité publique Claude Ryan incite les parieurs à consommer de l'alcool en donnant le monopole des vidéo-pokers aux bars, tavernes et brasseries.

C'est du moins l'opinion de Léo Fortier, l'un des deux propriétaires de dépanneurs et exploitants de machines gobe-sous interrogés hier par La Tribune.

«Ce que fait le gouvernement est dangereux, soutient M. Fortier qui est propriétaire du Comptoir Laitier Alexandre. Il dit aux joueurs d'aller dans les débits de boissons, des endroits où il est mal vu de ne pas consommer de boissons alcoolisées.

«Certains parieurs jouent pendant des heures, poursuit-il. Alors s'ils consomment pendant tout ce temps, non seulement ils dépensent encore plus d'argent, mais ils représentent aussi un danger pour le public puisqu'ils conduiront leur auto en état d'ébriété lorsqu'ils quitteront le débit de boisson.»

Selon M. Fortier, des établissements comme les dépanneurs et les restaurants conviennent mieux aux parieurs qui recherchent la tranquillité.

Pour sa part, Yvan Paré, propriétaire du dépanneur Pee Wee, soutient que les joueurs dépensent davantage là où l'on vend de l'alcool. «Certaines personnes ont de la misère à se contrôler lorsqu'ils sont à jeun. Imagine ceux qui sont paquetés. Ils vont dépenser tout leur argent. On a moins de contrôle quand on est saoul.»

M. Paré mentionne que certains dépanneurs, pour qui les vidéo-poker représentent une source importante de revenus, pourraient



Telephoto

#### Les amateurs de vidéo-pokers devront bientôt changer de décor.

encaisser le coup difficilement. «Contrairement à certains, ma clientèle n'est pas basée sur les parieurs. Mais c'est certain que ça aide», dit-il.

#### Les mineurs

Le ministre Ryan a invoqué vendredi dernier que les machines à poker seront désormais exploitées uniquement par les bars, brasseries et tavernes, dans le but de les placer hors de portée des mineurs.

M. Léo Fortier ne partage pas l'optimisme du ministre. «Si le gouvernement se donne ça comme excuse, et bien il se trompe. Combien de jeunes mineurs se font prendre dans les débits de boisson lors de descentes policières?», questionne-t-il, tout en précisant que depuis sept ans qu'il exploite

les vidéo-pokers, pas un seul jeune d'âge mineur n'a tripoté ses machines. D'ailleurs, il exhibe fièrement l'écriteau, bien en vue au dessus des appareils, sur lequel il est inscrit: *Il est strictement interdit d'avoir des enfants de moins de 16 ans à vos côtés pour jouer.*

Par ailleurs, les règlements en vigueur depuis la semaine dernière stipulent que les gobe-sous doivent, sur une longue séquence, redonner aux joueurs 83% ou plus de l'argent avalé. «Si c'est vrai, je me demande comment le gouvernement va faire pour arriver à opérer sans se mettre dans le trou. Il y a des frais rattachés à l'exploitation de machines à poker», précise M. Fortier.

Selon lui, c'est pas demain la veille que des agents de la Sûreté

du Québec vont lui indiquer de mettre fin à l'exploitation de ses machines à poker. «Ça, fait des mois qu'on parle de règlementer les vidéo-pokers et il n'y a rien eu de concret jusqu'à maintenant.»

À la Sûreté du Québec, l'agent Tom McConnel mentionne qu'il attend des directives plus nettes du ministère de la Sécurité publique avant d'intervenir auprès des exploitants, jugés illégaux selon les directives du ministre Ryan. «Aucun endroit n'a jusqu'à maintenant été visité par les agents de la SQ. On attend des directives plus nettes. On ne connaît pas non plus le nombre d'établissements illégaux. Faudrait faire un recensement complet pour avoir des informations plus précises.»

# Certains joueurs refuseront de suivre

Sherbrooke (FB)

La décision du gouvernement québécois autorisant l'exploitation des vidéo-poker uniquement dans les bars, brasseries et tavernes, pourrait avoir comme effet pervers de... décourager certains parieurs.

«Je n'irai pas jouer dans les bars. Je viens jouer au dépanneur pour avoir la paix. Je n'ai pas d'affaire dans les tavernes», mentionne Chantale Duschêne qui vient à

chaque jour «mettre quelques 25 cents» dans les machines à poker. Pour elle, comme pour Denis Monette, un autre joueur occasionnel, pas question d'aller dans les bars pour jouer au vidéo-poker.

Denis Monette, qui essaie de diminuer sa consommation d'alcool, voit d'un mauvais oeil la décision du ministre Ryan. «Il n'est pas question que je mette les pieds dans un bar où ça pue l'alcool à plein nez. Je veux arrêter de boire», dit-il.

D'ailleurs, M. Monette n'est pas du tout d'accord que le gouverne-

ment s'immerse dans le marché des vidéo-poker. «Le gouvernement cherche toujours à acquérir plus d'argent, mais il ne sait même pas administrer le Québec comme du monde. Non, j'irai certainement pas engraisser davantage les coffres de l'État. Encore moins dans un débit de boisson», dit-il.

Par ailleurs, Luc, qui a requis l'anonymat et qui fait parti d'une association sherbrookoise de parieurs qui tentent de mettre fin à leurs manies, mentionne que brasseries ou dépanneurs, le problème des parieurs se situe à un autre niveau. «C'est pas la machine qui est

le problème, c'est nous autres. S'il n'y a plus de machine dans les dépanneurs, il y en aura d'autres ailleurs. Le problème se situe dans la tête du parieur», dit-il.

Lorraine, qui fait partie des alcooliques anonymes, soutient pour sa part que «un gars qui est gambler un jour est gambler toujours. La décision du ministre Ryan a au moins le mérite d'empêcher les mineurs de parier», dit-elle tout en précisant que, selon elle, les gens ne consommeront pas davantage de boissons alcoolisées.

# Les recenseurs: l'unité dans la diversité!

Marco FORTIER Sherbrooke

Gertrude Saint-Pierre et Christine Connley, deux des 386 recenseurs du comté de Sherbrooke, forment une équipe qui risque d'être à l'image du prochain gouvernement.

L'une est libérale, l'autre conservatrice. L'une est anglophone et l'autre francophone. Et malgré leurs différences, elles sillonnent la ville main dans la main pour inscrire les électeurs sur la liste électorale.

À l'image du prochain gouvernement, disait-on. Car il semble vraisemblable que libéraux, conservateurs et Bloc québécois se divisent le pouvoir et se retrouvent en cohabitation forcée après les élections du 25 octobre.

Minoritaire ou pas, le Parlement sera fort et uni s'il est à l'image du tandem Saint-Pierre-Connley: les deux femmes s'entendent comme larrons en foire en dépit de l'abîme culturel qui les sépare!

«On forme une belle équipe», a dit Gertrude Saint-Pierre, rencontrée hier en pleine action avec sa collègue Christine Connley.

D'ici à la fin de semaine, nos deux spécialistes du recensement doivent «lister» plus de 400 électeurs sherbrookoises. L'opération a débuté hier.

Jusqu'ici, tout va bien pour les deux recenseurs, nommées respectivement par les partis libéral et conservateur. En vertu de la loi, les deux formations ayant accumulé le plus de votes à la dernière élection ont le privilège de désigner des recenseurs, qui sont ensuite jumelés par le président de scrutin de chaque comté.

#### Le «couplage»

Gertrude Saint-Pierre, une «jeune» retraitée, est conservatrice à cause du charismatique député de Sherbrooke. «J'ai fait des téléphones pour Jean Charest mais dans ma ville d'origine, Saint-Félicien, j'ai aussi des amis libéraux.»

Christine Connley, une jeune diplômée du Collège Champlain de Lennoxville, s'est par ailleurs rapprochée des libéraux par le biais d'une cousine militante.

La loi prévoit le couplage de recenseurs «opposés» politiquement pour prévenir la corruption possible des électeurs au moment du recensement. «On se grette!» lance à la blague Mlle Connley.

Elle, sa collègue et tous les recenseurs touchent 62 sous par personne recensée pour les 200 premiers noms et 93 sous pour les autres noms. Bel emploi temporaire, mais aussi l'occasion de «faire du social» et de développer des amitiés.

Ainsi, Gertrude et Christine ont bien ri lorsque cette dernière, par-



Telephoto par Claude Crosetière

Gertrude Saint-Pierre et Christine Connley, deux spécialistes du recensement, doivent d'ici la fin de semaine «lister» plus de 400 électeurs sherbrookoises. L'opération a débuté hier.

faitement bilingue, a tiré sa collègue du pétrin hier lorsqu'elle ont frappé à la porte d'une citoyenne qui ne parlait pas un mot de français. A part cela, la journée fut assez tranquille.

Les gens n'ont pas la tête à la

politique. Pas un commentaire, pas une remarque sur les élections. On aurait pu croire que les électeurs, qu'on décrit comme blasés de la chose politique, se défoulaient sur les pauvres recenseurs: pas du tout.

— Bonjour, excusez-nous de

vous déranger, on passe pour le recensement, avez-vous deux minutes?

— Oui, entrez...

Ce fut ainsi toute la journée. Du monde fort poli, les citoyens sherbrookoises.

# Editorial

## Qui peut succéder à Robert Bourassa?

Roch BILODEAU

C'est la question qui se fera de plus en plus pressante chez les libéraux du Québec au cours des prochaines semaines. La retraite politique de Robert Bourassa laisse en effet un énorme vide au PLQ. Qui sera difficile à combler, ne serait-ce qu'en raison des relations et des habitudes qui se sont forgées au fil des années autour du premier ministre. Mais c'est aussi l'occasion d'un renouvellement, d'une régénération.

Bien sûr, une course au leadership concerne avant tout les militants; ce sont eux, seulement eux, qui choisiront le successeur de M. Bourassa. On ne peut toutefois pas être totalement indifférent à leur choix. D'abord, parce que ce nouveau chef sera premier ministre pour au moins quelque temps. Et puis, surtout, parce que celui-ci sera, semble-t-il, le seul leader politique québécois à prôner le maintien d'un lien fédéral. Pour ceux qui croient encore à ce lien, la qualité de la succession est donc d'une importance capitale.

Voyons les choses en face: l'équipe libérale actuelle a soulevé beaucoup de mécontentement et d'insatisfaction, particulièrement sur le plan de la gestion gouvernementale dont le PLQ se proclamait pourtant le champion incontesté. Décréter un impôt rétroactif en pleine récession parce qu'on n'est même pas parvenu à contenir l'hémorragie financière de l'État, ce n'est pas exactement une marque de réussite. Alors, si les libéraux se donnent de surcroît un leader médiocre, la population se tournera du côté de l'Opposition.

Or, l'Opposition chez nous, ça se résume au PQ. Et le PQ, c'est la route vers la souveraineté. Pauvre choix, mais c'est notre réalité.

Qui peut donc relever le défi au PLQ?

Beaucoup de noms circulent. Les candidats les plus sérieux seraient Daniel Johnson et Gérald Tremblay. On parle aussi de Lise Bacon, de Lucienne Robillard, de Gil Rémillard, de Pierre Paradis et même de Yvon Picotte. Quelques-uns de ceux-là possèdent des qualités indiscutables. Mais il faut bien avouer qu'aucun ne semble soulever un enthousiasme généralisé, pas plus à l'intérieur du parti que chez l'électorat.

Dans ces circonstances, la récente déclaration du ministre Marc-Yvan Côté mérite sûrement la réflexion des libéraux: «Une bonne candidature qui vient de l'extérieur et qui apporte du sang neuf, c'est intéressant», dit-il.

D'accord, une candidature hors-parti serait sans doute de nature à blesser la sensibilité de ceux qui militent ardemment et depuis longtemps à l'intérieur de la formation. Mais les libéraux peuvent-ils se permettre d'être «frileux» dans le contexte actuel, c'est-à-dire au moment où leur parti et le Québec ont tant besoin d'un souffle de renouveau?

Rien ne prouve encore que les prétendants connus sont incapables d'assurer adéquatement la succession de Robert Bourassa. Le PLQ risquerait toutefois de commettre une grave erreur en refusant a priori de s'ouvrir sur le monde extérieur. Une erreur qui pourrait appauvrir et dramatiser encore davantage le choix démocratique des Québécois. Ce qui n'est pas peu dire.

**NDLR:** La Tribune publie gratuitement les opinions des lecteurs. Les sujets d'intérêt local ou régional ont la priorité, et nous ne nous engageons pas à publier toutes les lettres reçues. Les lettres doivent être courtes et nous nous réservons le droit de les abrégier. Chaque lettre doit être signée et comporter l'adresse complète de l'auteur avec son numéro de téléphone. Ces renseignements restent confidentiels, seuls les noms de l'auteur et de la ville d'origine apparaîtront dans le journal. Les lettres anonymes comme les lettres injurieuses ne seront pas publiées.

Le rédacteur en chef

### POINT DE VUE

## Les commissions scolaires et la Cour suprême

On nous permettra, à nous qui avons combattu depuis 10 ans en trois procès successifs les lois 3 et 107 des Commissions scolaires linguistiques, de trouver discriminatoire et injuste le jugement de la Cour suprême supprimant dans tout le Québec, à l'exception de Montréal et de Québec, nos Commissions scolaires catholiques et protestantes. Alors que depuis 300 ans, depuis le régime britannique, elles ont toujours existé, même au pire moment de l'Union, où le dominateur voulait nous angliciser et nous «protestantiser».

C'est en 17 pages que les juges ont résumé et scellé le sort «de la plus grande cause du siècle en éducation», en décrétant la mort de nos Commissions scolaires catholiques. C'est en 120 pages que le juge Brossard de la Cour supérieure stipulait «nulle et invalide» les commissions scolaires linguistiques. Deux poids, deux mesures. Le juge Brossard fondait son jugement sur le droit à la dissidence de l'Art. 93 et qu'agir autrement serait pour la jurisprudence se transformer en conseiller de l'État et au législateur lui-même. Ce que paraissent avoir fait ces éminents juges comme tant d'autres

motivés par l'entropie de la destruction de notre système scolaire catholique. On aurait pu s'attendre à autre chose du pouvoir suprême pour garantir l'institution.

Par mode de clarification, le juge Brossard stipulait qu'il faudrait modifier la Constitution canadienne pour obtenir des commissions scolaires linguistiques. D'un tour de main, la Cour suprême déclare «légitime» ce qui avait été jugé «nul et inconstitutionnel». Pitoyable suffisance. Nous l'avions pressenti en audience concernant la portée juridique du jugement «Hirst». Le «nous avons compris» en disait long, tout autant que la déclaration faite à la presse sur «les droits individuels».

On pourrait se poser la question sur la pertinence du droit objectif, respecté ou piétiné. Intransigence pour l'un ou condescendance pour les autres. Ce n'est pas le fait d'être sept juges à la place d'un qui pourrait changer à la matière juridique en cause. On sait pertinemment que la matière juridique peut perdre de son objectivité sous certains facteurs:

I- Quand l'interprétation relative se substitue à l'interprétation

objective sous la pression des facteurs sociologiques de mutation, énonçant que «les conditions sont changées», phénomène propre à l'historicité gauchiste.

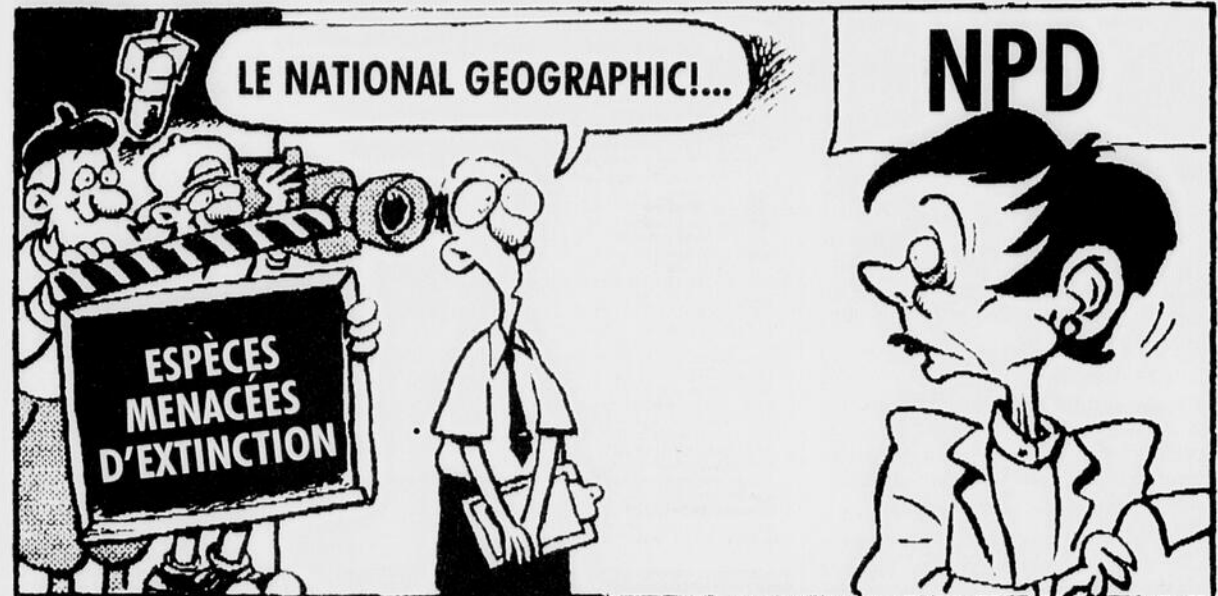
II- Quand le pouvoir judiciaire se substitue au pouvoir politique, notamment en terrain socialiste.

III- Quand la connotation aux droits de l'homme paraît trop pro-

### Le droit à lui seul ne pourra jamais compenser la substance morale nécessaire à la vie d'un peuple pour la sauvegarde de ses institutions fondamentales

noncée. «L'homme n'est qu'une partie de la Cité».

Dans les réseaux de notre démocratie, la permissivité judiciaire tâcherait-elle de s'ajuster à la permissivité politique? La sentence sur le Club Pussy Cat se mesurait au degré de «tolérance de la société», sans référence au droit naturel, à la morale, pas plus à l'égard des parents sur la loi 107. La pression



### TRIBUNE LIBRE

## Nous ne voterons pas conservateur

Madame Campbell, nous ne voterons pas conservateur. Nous ne voterons pas conservateur parce que tout ce que votre gouvernement a fait dans le domaine de l'habitation, c'est d'annuler les programmes de logement social et coopératif, des programmes qui représentaient la seule façon pour les mal-logés et les sans-abri d'avoir accès de manière permanente à un logement de bonne qualité à un loyer qu'ils et elles pouvaient payer.

Budget après budget, votre gouvernement s'est livré à un véritable massacre à la hache dans ces programmes, faisant passer les fonds consacrés à la réalisation de nouveaux logements sociaux au Canada de 113 millions \$ qu'ils étaient en 1989 à 41 millions \$ en 1993 et à 0 \$ en 1994. À partir du 1 janvier 1994, votre gouvernement ne versera plus un traitre sou pour venir en aide aux 1,2 million de ménages locataires canadiens, dont 404 000 au Québec, qui paient plus de 30% de leurs revenus pour se loger sur le marché privé de l'habitation. Votre gouvernement a même aboli le programme fédéral de coopératives qui ne lui coûtait pourtant qu'un ridicule 6 millions \$.

Madame Campbell, nous ne voterons pas conservateur, parce que nous ne vous croyons absolument pas quand vous dites que votre gouvernement n'avait pas le choix de faire autrement et que c'est la dette nationale qui vous a obligé à aban-

donner les mal-logés et les sans-abri. Vous avez bien d'autres choix, Madame Campbell.

Votre gouvernement aurait d'abord pu abolir certains privilèges fiscaux dont bénéficient les entreprises et les contribuables à hauts revenus. Au contraire, vous les avez accrus avec la création de l'exemption de 100 000 \$ à vie sur les gains en capital. En une seule année, 1989, cette mesure, qui profite surtout aux plus hauts revenus, a privé votre gouvernement de près de 1 milliard \$ de revenus. Voilà qui aurait pu permettre la création de bien des logements sociaux, sans augmenter pour autant la dette.

Votre gouvernement aurait aussi pu couper dans les dépenses militaires qui accaparent à elles seules environ 10% des dépenses de l'État. Au contraire, vous-même, Madame Campbell, avez choisi d'al-

ler de l'avant, malgré toutes les critiques, avec l'achat de 43 hélicoptères militaires EH-101 au coût minimum de 4,8 milliards \$. Vous n'êtes pas sans savoir pourtant que le coût d'un seul de ces hélicoptères aurait réussi à payer la contribution fédérale pour la réalisation de 2 500 nouveaux logements sociaux!

Ayez au moins le courage, Madame Campbell, d'admettre que ce sont vos propres choix de société, des choix de société que nous ne partageons pas, qui vous ont amené à sacrifier les mal-logés. Et ça, nous ne l'oublierons pas non seulement au moment de voter, mais aussi et surtout avant et après les élections... si jamais nous avions le malheur de vous voir réélue.

**François Saillant**  
Coordonnateur du Front d'action populaire en réaménagement urbain

### Inadmissible

Je trouve inadmissible les coupures de services que la CMTS inflige à ses usagers. J'ai adressé une plainte à la CMTS pour les coupures de services le dimanche.

Je trouve inacceptable qu'on nous coupe les autobus aussi tôt le dimanche soir. Ainsi que la coupure du 6 nord direction du Carrefour le dimanche; ils n'ont pas pensé que le Carrefour était ouvert le dimanche et que c'était le seul désennui pour les personnes seules le dimanche.

Comment faire pour rendre visite à quelqu'un à l'hôpital le dimanche soir? On a pas d'autobus pour retourner chez nous. J'étais loin de penser à ce moment-là que c'était moi qui me retrouverais hospitalisée. Je suis pour le rétablissement du service même si la CMTS en a décidé autrement. Ils n'ont pas pensé aux gens qui dépendent entièrement des autobus sept jours sur sept.

**Danielle Paquette**

# Il y a un «trou» de 5 km dans le corridor vert projeté

Gilles FISETTE Sherbrooke (GF)

Pour l'instant, il n'y a pas de tronçon pour relier le corridor vert qui s'étendra de Stukely à Deauville et celui qui ceinturera Sherbrooke par North Hatley.

Selon les projets déjà connus des promoteurs - on ne peut présumer de leurs intentions -, il y a un «trou» d'environ 5 kilomètres, entre Deauville et Rock Forest, qui isole chacun des deux projets.

Cette situation a été soulignée par les membres du conseil d'administration du Conseil régional de développement de l'Estrie (CRD-Estrie), jeudi soir, lors de l'assemblée au cours de laquelle ils ont identifié la première tranche de projets subventionnés par le biais du Fonds d'interventions régionales (FIR).

Lors de cette soirée, les membres ont indiqué que le CRD-Estrie devrait s'asseoir le plus tôt possible

avec les promoteurs afin de leur signaler l'incongruité de la situation et connaître leurs intentions à ce sujet.

«Une première rencontre devrait avoir lieu cette semaine», a déclaré le directeur général du CRD-Estrie, Robert Dion, hier matin, alors qu'il était interrogé à ce sujet. Il s'agira de favoriser la construction de ce tronçon manquant, le plus tôt possible, a-t-il rappelé.

Selon M. Dion, le promoteur concerné est la Société de développement économique de la région de Sherbrooke. La SDERS devrait aménager un tel tronçon de Rock Forest jusqu'à Deauville.

Jeudi soir dernier, le corridor vert de 3,9 millions \$ de la SDERS a reçu une aide financière de 600 000 \$, à même le FIR, un fonds riche de 3 millions \$ par année et qui vient remplacer l'enveloppe dont disposait l'ex-OPDQ. En vertu de la nouvelle politique québécoise de développement régional, une région doit attendre la signature

d'une entente-cadre avec Québec avant de pouvoir dépenser l'argent de son FIR. Toutefois, on peut devancer cette règle grâce à des mesures transitoires, ce que fait le CRD-Estrie.

L'autre corridor vert, celui qui va de Stukely à Deauville en passant par le parc Orford, a reçu une appui de 500 000 \$. Ce projet coûtera 2,3 millions \$.

Ce projet, signale M. Dion, comporte également un «trou», soit le parc Orford lui-même. Le promoteur du projet, l'Association culturelle et touristique des cantons, amène le corridor vert de Stukely jusqu'au parc et, à la sortie du parc, du côté du canton d'Orford jusqu'à Magog et Deauville. Le tracé à l'intérieur du parc appartient au ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche. Le CRD-Estrie a rencontré les gens du ministère à ce sujet.

«Il ne semble pas y avoir d'obstacles. Il reste à voir à quelle vitesse ce dossier pourra cheminer à

l'intérieur du ministère avant de devenir une réalité», a souligné M. Robert Dion.

## Diane Raymond perd son dernier combat

Drummondville (GP)

Diane Raymond, âgée de 38 ans, antérieurement de Drummondville, atteinte d'insuffisance pulmonaire, a perdu son dernier combat.

Décédée vendredi à Nicolet, elle y a été inhumée hier, à la suite de ses funérailles en la cathédrale de cette ville. Elle avait lutté pendant plus de quatre ans pour sa survie.

En 1989, atteinte d'une maladie rare, l'hypertension pulmonaire, elle s'était rendue à San Diego en Californie dans le but de trouver moyen d'être guérie par une transplantation cœur et poumons, mais n'avait pas pu, faute de technique suffisamment avancée et de donateurs, profiter de cette chirurgie qui lui aurait permis de survivre. Clouée à son lit 24 heures par jour depuis plus de quatre ans, elle

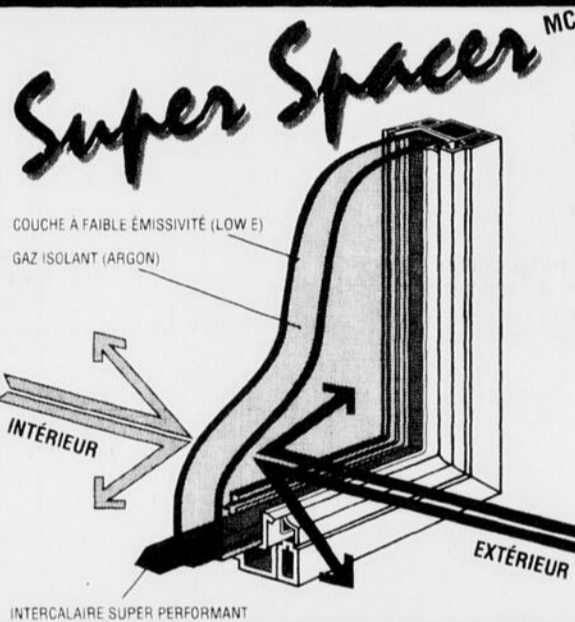


Diane Raymond

éprouvait beaucoup de difficulté à respirer et pouvait le faire seulement avec l'aide d'appareils à oxygène. De nombreuses démarches ont été faites en sa faveur, tant au Canada qu'à l'étranger, même en Angleterre, dans l'espoir de trouver remède à ses maux.

Une levée de fonds à son intention, sous le thème de «A bout de souffle», réalisée en trois semaines en mars 1989, avait permis d'accumuler plus de 105 000 \$ pour lui venir en aide dans son combat pour la vie.

### AVEZ-VOUS LES MOYENS DE CHAUFFER L'EXTÉRIEUR QUAND IL FAIT 20 SOUS ZÉRO?



L'intercalaire Super Spacer<sup>MC</sup> empêche la chaleur de s'évader par le bord du vitrage et par le cadre de la fenêtre.

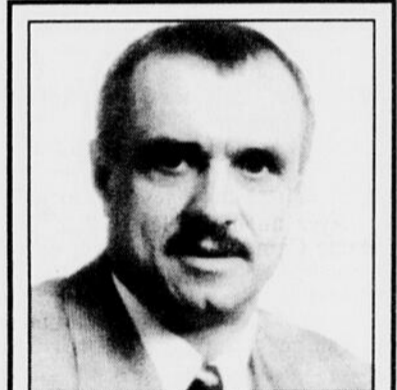
L'air de rien, ces surfaces représentent jusqu'à 50% de l'aire totale de la fenêtre.

Combattez le givre, les pertes de chaleur et le bris thermique.

**SUPER SPACER GRATUIT** avec tout achat de fenêtres FENEXPERT

#### FENEXPERT

BERGERON DESMARAIS INC.  
PORTES FENÊTRES REVÊTEMENT  
4340, BOUL. BERTRAND-FABI, ROCK FOREST,  
(819) 566-0294



M. RUSSELL ST-GERMAIN  
Conseiller aux ventes

La direction de Beaucage Chevrolet est heureuse de compter parmi son équipe de ventes M. Russell St-Germain. Possédant une vaste expérience dans le domaine de l'automobile, M. St-Germain vous assure d'un service professionnel pour l'achat de votre prochain véhicule. Il invite donc clients et amis à venir le rencontrer.

#### Beaucage

CHEVROLET GEO OLDSMOBILE CADILLAC LITE  
4339, boul. Bourque, Rock Forest,  
823-4343

### Attention prestataires d'assurance-chômage

## COURS D'ANGLAIS INTENSIF

Formation intensive de jour (25 heures par semaine) pour débutants et intermédiaires, en collaboration avec

**EMPLOI ET IMMIGRATION CANADA**

Former les étudiants en anglais, langue seconde, pour les rendre aptes à occuper un emploi où les deux langues officielles sont exigées.

**BUT**

**COUT**

**7500\$** par semaine

**NOTE**

Vos prestations d'assurance-chômage peuvent être prolongées, si vous rencontrez les conditions d'admissibilité de votre Centre d'Emploi du Canada.

Renseignements et inscriptions:

**822-2542**



CENTRE DE LANGUES INTERNATIONALES

**CHARPENTIER**  
20, RUE BRYANT  
SHERBROOKE

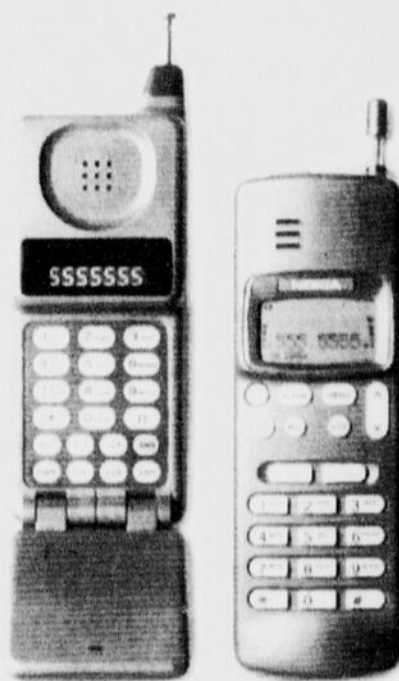
Membre de l'Association Québécoise des Entreprises privées de formation de la main-d'oeuvre.

# Appels gratuits les week-ends

(Faire la grasse matinée ne sera plus l'activité préférée des week-ends)

Week-ends illimités pendant 6 mois.

- En vous abonnant pour 36 mois, recevez:
- 6 mois d'appels gratuits tous les week-ends
  - 3 mois gratuits d'accès au Centre de messages
  - 3 mois gratuits de l'option Facturation détaillée



Seulement **399\$**  
Motorola repliable ou Nokia 101.

Frais d'activation et frais annuels d'accès au réseau en sus. Frais d'interurbain et d'abonnés itinérants non inclus. Sous réserve d'approbation de crédit. Excluant le forfait Contact essentiel. Miles AIR MILES offerts aux abonnés des services Or et Platiné de Bell Mobilité Cellulaire seulement. AIR MILES® International Holdings N.V. Bell Mobilité Cellulaire Inc. usager inscrit.

Centre Cellulaire Plus Agents autorisés

**Cellulaire**  
**Flamand, AUDIOTECH & Gobeil & Filles Inc.**  
2234, RUE KING OUEST, 823-9994 3040, RUE KING OUEST, 562-9262 1754, RUE KING O., SHERBROOKE, 563-0406

### Bell Mobilité

Enfin libre

## SI VOUS ALLEZ QUELQUE PART, ALLEZ-Y EN SUNBIRD ET C'EST CHEZ DESAULNIERS QUE VOUS EN PROFITerez!



EN INVENTAIRE; 2 SUNBIRD 1993

- 2 portes, avec aileron arrière
- transmission automatique
- radiocassette

Stock no. 92079  
Skylark custom  
2,3 litres, 4 cylindres  
Automatique  
Vitres et serrures électriques  
Radio AM-FM cassette  
Régulateur de vitesse  
Freins antiblocage

Prix de détail **18 256\$\***

Stock no. 92087  
SKYLARK GS COUPE  
3,3 litres, V6  
Automatique  
Vitres et serrures électriques  
Conditionneur  
Peinture 2 tons  
Radio Am-FM cassette  
Régulateur de vitesse  
Freins antiblocage

Prix de détail **21 558\$\***



Skylark Gran Sport Coupe

\*VOUS FAITES LE PRIX, NOUS CONCLUONS L'AFFAIRE



1993 Asuna Sunfire

Prix de détail **17 665\$**

▶ VOUS NOUS FAITES UNE OFFRE, PUIS ON VOUS ENLÈVE 3 000\$ APRÈS TAXES OU L'ÉQUIVALENT!

## DESAULNIERS

PONTIAC GM BUICK

131, rue PRINCIPALE NORD, WINDSOR  
(819) 845-2711

UNE ÉQUIPE PRÊTE À

Léon Desaulniers, Doug Morey, Kevin Morey, Hervé Vallières, Jean-Guy Turgeon

GENERAL MOTORS  
GARANTIE  
TOTAL

ON EST PRÊT À TOUT!

Assistance  
ROUTIÈRE

# Nouveau directeur général à la CSTM

Normand Laliberté succédera à Yvon Meilleur

## FAITS DIVERS

### Jet neutralisant contre la victime

**Canton de Magog** - Les armes offensives et... défensives, pas seulement les couteaux, donnent souvent l'impression de lames à deux tranchants.

Mis au point, commercialisé et vanté comme étant un outil idéal pour que les victimes mettent en déroute leurs agresseurs, mais déclaré illégal depuis belle lurette, le jet neutralisant Mace a plutôt servi d'arme offensive aux deux auteurs d'un vol qualifié, commis en fin de soirée dimanche, au poste d'essence Pétro Canada, chemin de la Rivière-aux-cerises, dans le Canton de Magog.

Les deux voleurs ont fait irruption dans le commerce au moment où, penché sur sa table de travail, le pompiste vérifiait le contenu de la caisse.

Ayant à peine relevé la tête, la victime a reçu un jet du produit Mace en plein visage puis les voleurs l'ont par la suite menacé et lui ont passé les menottes tout en le faisant asseoir sur le plancher.

Après avoir mis la main sur une somme évaluée à quelque 300 \$, les suspects ont pris la fuite dans une direction inconnue.

Le pompiste a réussi à casser la chaîne liant les menottes et il a donné l'alerte.

La Sûreté du Québec de Sherbrooke n'a signalé aucun développement, hier, relativement à ce vol qualifié.

La victime n'a pu fournir de description de ses deux agresseurs.

### Près de 25 000 \$ de biens envolés

**Sherbrooke** - En l'espace d'une quinzaine d'heures dimanche, les policiers municipaux de Sherbrooke ont

enregistré six vols avec effraction dans quatre maisons privées, un appartement et un commerce à travers la ville.

Près de 25 000 \$ en biens de toute nature, principalement de l'équipement électronique allant du magnétoscope, à l'ordinateur sans oublier les disques au laser et le reste.

Les cambriolages ont été perpétrés dans deux maisons privées, rues Barrette et Chauveau, dans le nouveau nord de Sherbrooke, dans deux maisons, rue Beauharnois, dans le quartier est, dans un commerce, rue Belvédère Nord, dans le centre et finalement, dans un appartement, rue Florence, dans le quartier ouest.

### Malgré tout, ça diminue!

**Sherbrooke** - Aussi surprenant que cela puisse paraître aux observateurs de la scène policière et surtout aux victimes, un relevé de la tendance de la criminalité pour les neuf premiers mois de l'année, à Sherbrooke, indique une baisse sensible des introductions avec effraction.

Leur nombre, de 1747 plaintes enregistrées entre janvier et août 1992, a chuté à 1492 pour la même période cette année, soit une diminution de moins 14,6 pour cent.

Cette diminution se reflète également dans les trois grandes divisions de la criminalité, à savoir les crimes de violence qui sont passés de 346 à 299 (moins 13,6 pour cent), les crimes contre la propriété de 4283 à 3856 (moins 10 pour cent) et enfin, l'ensemble des autres crimes de 1794 à 1523 (moins 15,1 pour cent).

Les neuf premiers mois de 1993 affichent donc une diminution générale de la criminalité de l'ordre de moins 11,6 pour cent, le nombre de plaintes passant de 6423 à 5678.

On note toutefois quelques épines dans ce bilan. D'abord au niveau des crimes contre la personne, on retient une hausse des délits d'ordre sexuel de 33 à 45 (soit de 36,4 pour cent) et de vols qualifiés, de 54 à 58 (soit de 7,4 pour cent).

Au chapitre des crimes contre la propriété, le vol de véhicule a repris du poil de la bête puisqu'il a augmenté de 17,6 pour cent ou de 419 à 493.

### Arrestation remarquée d'un motocycliste aviné

**Sherbrooke** - Plutôt gênante la situation dans laquelle s'est retrouvé un motocycliste d'une cinquantaine d'années, d'Asbestos, qui est tombé à la renverse sur le côté, à l'intersection des rues Belvédère et McManamy, à Sherbrooke.

Lors de la chute, la passagère a écopé de blessures que l'on a qualifiées de mineures et le motocycliste a subi un rendez-vous avec le bavard alcoolotest.

Les tests ont révélé des teneurs de 140 et de 160 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang, démontrant une phase ascendante d'alcoolémie directement proportionnelle à la phase descendante de la moto.

L'incident est survenu en soirée de dimanche.

Dans le bilan de la criminalité pour les neuf premiers mois de l'année, on remarque une baisse des arrestations pour facultés affaiblies, leur nombre ayant passé de 204 à 190 ou moins 6,9 pour cent comparativement à la même période de l'an dernier.

### Arrêté pour tentative de vol

**Asbestos (YR)** - Deux policiers de la sûreté municipale d'Asbestos, qui effectuaient leur ronde régulière de patrouille, ont procédé à l'arrestation d'un individu qui se préparait à pénétrer dans un édifice commercial de la rue Chassé, vers 1h40 hier matin.

Le suspect, Denis Goudreau, 42 ans, d'Asbestos, se préparait à entrer par une fenêtre, au moment où il a été repéré par le sergent Denis Hinse et l'agent Michel Bérard. Boudreau a comparu hier au palais de justice d'Arthabaska pour répondre à l'accusation de tentative de vol par effraction.

## L'ANTIROUILLE




Combattez les rouilleurs!

|  |  |
|--|--|
| <p>✓ <b>SEUL</b> RUST CHECK disperse l'humidité chimiquement de façon à garder les parois intérieures au sec.</p> <p>✓ <b>SEUL</b> RUST CHECK est garanti à vie si votre voiture neuve est traitée annuellement, peu importe les conditions, le kilométrage ou le nombre de propriétaires. Valable d'un bout à l'autre du Canada et appuyé par la compagnie et non par le concessionnaire.</p> | <p>✓ <b>SEUL</b> RUST CHECK a démontré son efficacité à toute épreuve pendant 20 ans sur plus de 1 500 000 de véhicules.</p> <p>✓ <b>SEUL</b> RUST CHECK pénètre dans les joints les plus étroits où la rouille se forme d'abord. Ni la cire ni le goudron ne peuvent protéger ces parties.</p> <p>✓ <b>SEUL</b> RUST CHECK freine l'électrolyse, l'une des raisons principales de la rouille.</p> |
|--|--|

|   |          |
|---|----------|
| Coaticook: 32 Ch. Lafond, RR 1, Coaticook | 849-7464 |
| Magog: 385, rue Sherbrooke, Magog         | 843-4765 |
| Sherbrooke: 860, rue King Est, Sherbrooke | 822-3033 |
| Windsor: 42, rue St-Laurent, Windsor      | 845-4530 |

Plus de 200 succursales d'un océan à l'autre

Nelson FECTEAU Thetford Mines

La Commission scolaire de Thetford Mines a arrêté son choix sur M. Normand Laliberté à titre de nouveau directeur général. Il succède à M. Yvon Meilleur qui était en poste depuis une dizaine d'années.

Le choix de M. Laliberté ne constitue pas vraiment une surprise puisque celui-ci a assuré l'intérim lors du congé-maladie de quelques mois de M. Meilleur. Son travail lui avait d'ailleurs valu les éloges du conseil des commissaires de la CSTM mais n'aurait pas été une critère déterminant dans cette nomination.

Le nouveau directeur général devra relever de nombreux défis tout au long de son mandat de deux ans. La carte des écoles, les plans d'effectifs et les compressions budgétaires sont les dossiers chauds qui occuperont le quotidien du nouveau directeur général qui fera probablement une place de choix à la formation professionnelle dans ses éventuelles préoccupations. Jusque là, il occupait le poste de directeur du Centre de formation professionnelle Le Tremplin à Thetford Mines.

Quoique le dossier soit, pour l'instant, davantage politique qu'administratif, M. Laliberté pourrait bien avoir à composer avec une possible fusion entre la Commission scolaire de Thetford Mines et la Commission scolaire de Black Lake-Disraeli au cours de son mandat.

La nomination d'un nouveau dg est devenue nécessaire lorsque la CSTM a décidé de mettre un terme au mandat de M. Yvon Meilleur.

## Maintenant, tout de suite, Mazda vous offre

# JUSQU'À 4000 \$ DE RABAIS\* MINIMUM SUR LE P.D.S.F.

Profitez tout de suite de nos super rabais\* minimum sur un grand nombre de Mazda 1993. Mais n'attendez pas! Ces rabais ne dureront pas longtemps!

|  |   |  |
|--|---|--|
| <h2 style="font-size: 2em;">1000 \$<br/>DE RABAIS*</h2> <p>323 • Protégé • MX-6 Mystère<br/>Camionnettes</p> | <h2 style="font-size: 2em;">2000 \$<br/>DE RABAIS*</h2> <p>626 Cronos • MPV</p> | <h2 style="font-size: 2em;">4000 \$<br/>DE RABAIS*</h2> <p>929 Serenia</p> |
|--|---|--|



**mazda**

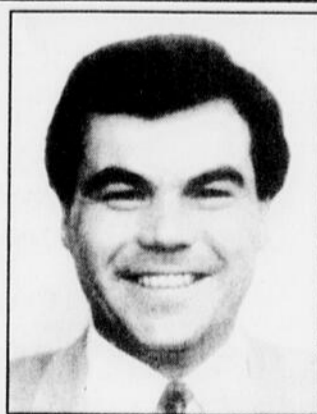
Je me sens bien

1988-1993  
**25**  
MAZDA  
C.A.R.A.D.A.

\*Les rabais minimums sur le prix de détail suggéré par le fabricant sont: 4000 \$ pour la 929 Serenia, 2000 \$ sur la MPV et 626 Cronos, 1000 \$ pour les 323, les Protégé, MX-6 Mystère et Camionnettes. Cette offre s'applique aux véhicules Mazda neufs 1993 vendus et livrés par un concessionnaire Mazda participant à partir du 7 septembre 1993 et pour une durée limitée. La participation du concessionnaire est de 50%. Ces rabais ne peuvent se combiner à une autre offre. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Le nombre et les modèles de véhicules peuvent varier selon le concessionnaire. Le concessionnaire vous donnera tous les détails.

Mazda Rock Forest — 4787 Boulevard Bourque, 564-1455

Magog Mazda — 209 Boulevard Bourque, 868-1101



**Denis Morin**  
Conseiller aux ventes

La direction de Beaucage Chevrolet est heureuse de compter parmi son équipe de ventes M. Denis Morin. Possédant une vaste expérience dans le domaine de l'automobile, M. Morin vous assure d'un service professionnel pour l'achat de votre prochain véhicule. Il invite donc clients et amis à venir le rencontrer.

**Beaucage**

CHEVROLET GEO OLDSMOBILE CADILLAC LEXUS

4339, boul. Bourque, Rock Forest,  
823-4343